

4.0 crédits	30.0 h	1 + 2q
-------------	--------	--------

Enseignants:	Monier Nathalie ; Lowie Françoise ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Pour la partie micro-enseignement : Les séances d'une durée de sept heures sont au nombre de quatre au cours d'un quadrimestre. Les séances seront consacrées à la présentation d'un sujet libre et hors matière à enseigner par un enseignant de sciences économiques ou sociales ou juridiques du cycle secondaire supérieur.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : une séance fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Pour la partie micro-enseignement : Permettre à l'étudiant d'expérimenter ses capacités pédagogiques et les outils pédagogiques qu'il aura conçus (faire un exposé, enseigner une matière, susciter l'interaction, ...). Un second objectif est d'observer l'expérimentation d'autres étudiants et ainsi construire sa grille d'appréciation d'une prestation d'un enseignant susceptible d'aider l'étudiant à s'auto-évaluer après une prestation personnelle d'enseignement.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p>L'étudiant sera capable : 1) d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs, 2) de confronter des apports théoriques à une réalité de terrain, 3) de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite, 4) de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Pour la partie micro-enseignement : Au cours des 4 séances, chaque étudiant expérimentera le rôle central d'informateur-communicateur ou de formateur-enseignant (deux temps de mise en situation vidéoscopée et d'appréciation de celles-ci, par le groupe et par le professeur), celui d'observateur et de participant. A titre indicatif et sachant que le dispositif pédagogique s'adapte à l'évolution du groupe, le canevas d'une séance suit le schéma suivant : 1) Préalablement à l'exercice, les rôles sont distribués de la façon suivante : étudiants qui font l'exercice, "participants" et "observateurs" pour chaque prestation. 2) Successivement, plusieurs étudiants effectuent leur présentation (10 minutes). 3) Chaque étudiant qui a fait l'exercice visionne avec le professeur l'enregistrement vidéo de sa prestation. Simultanément, les participants et les observateurs élaborent un commentaire d'analyse critique pour permettre à chaque étudiant prestataire de s'améliorer et à chaque étudiant de construire ou d'affiner sa grille d'observation. 4) L'ensemble du groupe apprécie chaque prestation afin d'en dégager des enseignements. Enfin, une discussion est ouverte ce qui peut mener à des recommandations ou au traitement de certaines questions particulières susceptibles d'être rencontrées dans l'enseignement.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages :</p> <p>Le séminaire s'appuie sur le dossier de l'étudiant stagiaire et sur des documents de travail destinés à l'aider à comprendre les compétences de base du métier d'enseignant en vue de les mettre en œuvre lors des stages. La première phase du séminaire se déroule au premier quadrimestre, de manière à fournir le cadre et les outils indispensables à la pratique du métier.</p> <p>La seconde phase se déroule alors que l'étudiant a déjà acquis plusieurs expériences de terrain. Elle se centre sur la quatrième compétence visée : porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer. Chaque étudiant choisira une thématique vécue en stage qu'il analysera à la lumière de plusieurs confrontations : en groupe, avec ses maîtres de stage et/ou d'autres enseignants, à l'aide d'une publication. Le fruit de cette réflexion présenté oralement aux autres étudiants et fera l'objet d'un écrit (deux à trois pages/quatre à six faces), les autres étudiants seront invités à débattre, à apporter leurs expériences, leurs réactions.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Les groupes d'expérimentation sont composés de 12 étudiants au minimum et 15 au maximum. L'expérimentation se passe en 4 séances de 4 heures.</p> <p>Une présence obligatoire *à toutes les séances *du groupe dans lequel l'étudiant est inscrit est requise. La remise au professeur d'une grille d'évaluation de chaque étudiant se sera constituée pour ses interventions pédagogiques, au fur et à mesure des séances.</p> <p>En cas d'absence totale ou partielle, l'activité ne sera pas validée.</p> <p>Les séances de micro-enseignement n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août, il n'est pas possible de s'y inscrire pour la seconde session.</p> <p>Pour la partie accompagnement des stages :</p> <p>La seconde phase du séminaire est accessible uniquement aux étudiants qui ont réalisé, au minimum, un stage de 10 heures dans l'enseignement secondaire préalablement aux séances.</p> <p>La cote est déterminée par la présentation orale et le travail écrit. La cote est individuelle et se base aussi sur la présence active au séminaire et la prestation en séance.</p> <p>Il n'est donc pas possible de la remettre totalement en jeu à une session d'examen ultérieure puisqu'il est impossible de recréer les mêmes conditions d'évaluation, les séances n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août. Seul le travail écrit peut être représenté à une session ultérieure</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale) > Master [120] en sciences économiques, orientation générale</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPO</p>